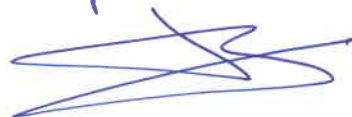
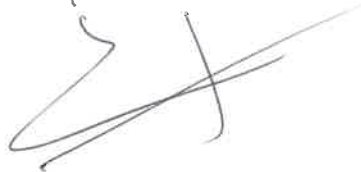


comptes certifiés
conformes



comptes certifiés
conformes



SARL A.G.E.V. Services

Comptes annuels du 01/09/2022 au 31/08/2023

10/10/2023

10/10/2023

10/10/2023

 bakertilly

Sommaire

1. Etats financiersp.4

- 1. 1. Bilan actifp.5
- 1. 2. Bilan passifp.6
- 1. 3. Compte de résultatp.7

2. Annexep.9

- 2. 1. Faits caractéristiquesp.10
- 2. 2. Règles et méthodes comptablesp.10
- 2. 3. Notes relatives aux postes du bilanp.14
- 2. 4. Notes relatives au compte de résultatp.16
- 2. 5. Autres informationsp.17

3. Détail du Bilanp.19

4. Détail du Compte de Résultatp.24

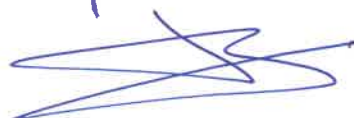
5. Documents Fiscauxp.29

Compte de résultat

	31/08/2023 (12 mois)	31/08/2022 (6 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	412 542	70 500	342 042	485
Chiffre d'affaires net	412 542	70 500	342 042	485
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 697		6 697	
Autres produits	7	7		6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	419 246	70 507	348 739	495
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	15 239	21 337	- 6 097	- 29
Impôts, taxes et versements assimilés	736	362	374	103
Salaires et traitements	247 721	34 606	213 115	616
Charges sociales	20 231	9 818	10 413	106
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	1	4	- 3	- 68
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	283 929	66 127	217 802	329
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	135 317	4 380	130 937	2 990
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	100 000		100 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	2 062		2 062	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	102 062		102 062	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	550		550	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	550		550	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	101 513		101 513	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	236 830	4 380	232 450	5 307
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				

	31/08/2023 (12 mois)	31/08/2022 (6 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 755	1 857	28 898	1 556
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	521 308	70 507	450 802	639
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	315 234	67 984	247 250	364
RESULTAT DE L'EXERCICE	206 075	2 523	203 552	8 069
(1) Dont produits concernant les entités liées	102 062		102 062	
(2) Dont intérêts concernant les entités liées				
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

comptes certifiés
conformes



comptes certifiés
conformes



SARL A.G.E.V. Services

Comptes annuels du 01/09/2022 au 31/08/2023

11/01/2023

11/01/2023 11/01/2023 11/01/2023

11/01/2023 11/01/2023

 bakertilly

Sommaire

1. Etats financiersp.4

- 1. 1. Bilan actifp.5
- 1. 2. Bilan passifp.6
- 1. 3. Compte de résultatp.7.

2. Annexep.9

- 2. 1. Faits caractéristiquesp.10
- 2. 2. Règles et méthodes comptablesp.10
- 2. 3. Notes relatives aux postes du bilanp.14
- 2. 4. Notes relatives au compte de résultatp.16
- 2. 5. Autres informationsp.17.

3. Détail du Bilanp.19

4. Détail du Compte de Résultatp.24

5. Documents Fiscauxp.29

Bilan actif

	31/08/2023 (12 mois)		31/08/2022 (6 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations	1 267 500		1 267 500	1 267 500		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 267 500		1 267 500	1 267 500		
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	376 250		376 250	84 600	291 650	345
Autres créances (3)	127 364		127 364	957	126 406	13 206
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	32 871		32 871	2 698	30 173	1 118
Charges constatées d'avance (3)	354		354		354	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	536 839		536 839	88 255	448 584	508
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 804 339		1 804 339	1 355 755	448 584	33
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Part à plus d'un an						

Bilan passif

	31/08/2023 (12 mois)	31/08/2022 (6 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	126		126	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 397		2 397	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	206 075	2 523	203 552	8 069
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 408 597	1 202 523	206 075	17
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 452	67 896	- 9 444	- 14
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		59 000	- 59 000	- 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 580	884	697	79
Dettes fiscales et sociales	173 469	25 453	148 016	582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	162 240		162 240	
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	395 742	153 233	242 509	158
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 804 339	1 355 755	448 584	33
(1) Dont à moins d'un an	346 817	94 780	252 037	266
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

A.G.E.V. SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 1 rue Charles Messier
49300 CHOLET
910 524 164 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 206 074,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	206 074,65 euros
A la réserve légale	10 303,73 euros
Solde	195 770,92 euros
A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 8,33 euros par part	
Au compte "autres réserves"	95 770,92 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 01 février 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

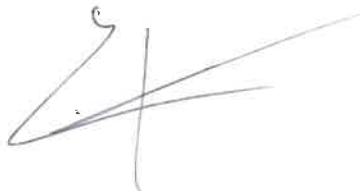
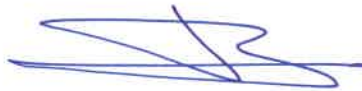
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

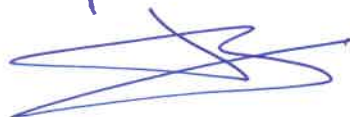
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



comptes certifiés
conformes



comptes certifiés
conformes



SARL A.G.E.V. Services

Comptes annuels du 01/09/2022 au 31/08/2023

bilan

100 % CHARLES MICHEL 1000000000

1000000000

Sommaire

1. Etats financiersp.4

- 1. 1. Bilan actifp. 5
- 1. 2. Bilan passifp.6
- 1. 3. Compte de résultatp. 7.

2. Annexep. 9

- 2. 1. Faits caractéristiquesp. 10
- 2. 2. Règles et méthodes comptablesp.10
- 2. 3. Notes relatives aux postes du bilanp.14
- 2. 4. Notes relatives au compte de résultatp.16
- 2. 5. Autres informationsp.17.

3. Détail du Bilanp.19

4. Détail du Compte de Résultatp. 24

5. Documents Fiscauxp. 29

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS							
INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 267 500					1 267 500	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 267 500					1 267 500	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	1 267 500					1 267 500	

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	503 614	503 614	
Créances clients et comptes rattachés	376 250	376 250	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	27 789	27 789	
Groupes et associés (1)	97 985	97 985	
Débiteurs divers	1 339	1 339	
Charges constatées d'avance	354	354	
Total	503 968	503 968	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	375 536	84 600	290 936	344
Produits à recevoir - Divers	2 062		2 062	
Total	377 599	84 600	292 999	346

Capital social :

Capital social d'un montant de 1 200 000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 600,00 euros.

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	58 452	9 528	38 966	9 959
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 452	9 528	38 966	9 959
Emprunts et dettes financières divers				
DETTES FOURNISSEURS	1 580	1 580		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 580	1 580		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	173 469	173 469		
AUTRES DETTES	162 240	162 240		
Autres dettes	162 240	162 240		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	395 742	346 817	38 966	9 959

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	1 052		1 052	
Charges à payer - Divers	230 114	6 634	223 480	3 369
Total	231 167	6 634	224 532	3 384

Notes relatives au compte de résultat

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	6 697			6 697

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance		354	
Total		354	

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	5 000
Total	5 000

Dont concernant les participations : 5 000

Autres engagements donnés :

Nantissement des parts sociales d'AGEV SERVICES pour 5 000 €

Autres informations

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
-Filiales (détenues à + 50%)				
SARL A.G.E.V.EXPERTISES 49300 CHOLET	5 000	54 792	100	33 879
SARL A.G.E.V.SOLUTIONS 49300 CHOLET	20 000	439 115	100	179 346

-Participations (détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
-Filiales (détenues à + 50%)	1 267 500	1 267 500	95 923		100 000

-Participations (détenues entre 10 et 50%)

-Autres filiales françaises

-Autres filiales étrangères

-Autres Participations françaises

-Autres Participations étrangères

A.G.E.V. SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 1 rue Charles Messier 49300 CHOLET
910 524 164 RCS ANGERS

PROCURATION

Nous soussignés, **Monsieur Yohann BEZIAU et Monsieur Matthieu LE MEUR,**

Agissant en qualité de Cogérants de la Société A.G.E.V. SERVICES,

Donnons, par les présentes pouvoir à :

- **la Société ORATIO Avocats** sise Parc du Carteron – rue de Québec – BP 40336 – 49303 CHOLET PPDC, représentée par Maître Olivier FEYS ou Maître Olivia TRESMONTAN,

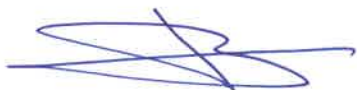
De, pour nous et en notre nom faire au Tribunal de commerce d'Angers, au Guichet Unique ou au Guichet des Entreprises, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, et notamment le dépôt du document relatif au bénéficiaire effectif pour être annexé au Registre du commerce et des sociétés ou au Registre des Entreprises.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à CHOLET
Le 31 janvier 2023

Monsieur Yohann BEZIAU
Cogérant



Monsieur Matthieu LE MEUR
Cogérant

